

\*\*Emission de France Inter le 14 novembre 2017, Emmanuel Marill, le directeur général d'Airbnb France, répondait sur France Inter aux accusations auxquelles doit régulièrement faire face son entreprise : optimisation fiscale, nuisances en tous genres dans les quartiers touristiques, locations illégales... La plateforme sait bien que la question de la déclaration des revenus de ses "hôtes" (les propriétaires d'appartement) suscite de plus en plus de suspicions, notamment chez les parlementaires. Depuis 2016, en signe de bonne volonté, elle envoie un récapitulatif des gains à transmettre au fisc et leur signale clairement à l'inscription qu'ils doivent déclarer leurs revenus.